



## Arrêt de travail du 19 janvier 2022

### Prise de parole CGT

Bordes, le 19 janvier 2022

Bonjour à tous,

Nous vous remercions d'avoir à nouveau répondu à l'appel de la CGT pour cet arrêt de travail. Aujourd'hui, cet appel a été lancé dans l'ensemble des entreprises du groupe Safran afin de « dépasser l'accord de sortie de crise » qui pose un cadre restrictif aux négociations annuelles.

**Face à la situation économique, que ce soit les performances de SAFRAN ou l'inflation, les salariés méritent mieux !!!**

A l'issue du premier confinement en mars 2020, les perspectives étaient incertaines et la reprise économique hypothétique. L'Accord de Transformation d'Activité (ATA) avait vocation à protéger la situation du Groupe Safran et l'emploi des salariés et c'est dans ce but que la CGT l'a signé. Cet accord comportait des sacrifices importants, notamment la modération salariale et la perte d'une part importante de la participation et de l'intéressement. Mais cet accord exigeait de la « solidarité » et la modération devait également s'appliquer aux actionnaires et hauts cadres dirigeants.

Chacun a-t-il respecté sa part dans cet accord ?

**Au regard des dividendes attribués aux actionnaires et des stock-options aux hauts cadres dirigeants à l'issue de l'assemblée générale du 26 mai 2021, la réponse est clairement NON !!! Devons-nous aussi détailler les primes bonus ?**

Pour autant, la direction du groupe SAFRAN a pris goût à la modération salariale au point de la reconduire dans l'accord « Sortie de crise ». La CGT a refusé de valider de nouveaux sacrifices.

Au contraire, nous avons porté une revendication de 5% d'augmentation minimum dans les négociations et ce budget reste très raisonnable au regard de «[...] notre situation financière robuste» affirmée par nos dirigeants. »

**Il faut le dire, les résultats sont bons au niveau du Groupe et historiques pour notre entreprise SAFRAN HE !!!**

Ces résultats ont été acquis grâce à l'implication des salariés. Seul le travail crée de la valeur ajoutée et de la richesse. Ces résultats ce sont les nôtres.

**Alors si nous cuisinons le gâteau, nous n'acceptons pas de n'en manger que les miettes !!!**

Cet accord ATA a aussi encouragé les départs, 147 en 2020 et 193 à novembre 2021. Et ce nombre ne prend en compte que ceux qui sont sortis des effectifs. Vous pouvez ajouter les collègues que vous avez vu partir en « grandes vacances » et dont la date de départ définitive interviendra en 2022, 2023 ou 2024.

**Notre estimation chiffre entre 300 et 400 personnes qui ont quitté l'entreprise mais dont la charge de travail est restée et se répercute sur ceux qui restent.**

Si le nombre de moteurs a baissé, le volume de travail n'a pas baissé dans la même mesure. Parfois, elle a même augmentée en raison de l'accroissement de la non qualité.

Des salariés remontent être noyés, dépassés, sous l'eau et identifient des besoins de recrutements urgents. La CGT est en train d'analyser finement les différents secteurs pour qu'au-delà d'une revendication sur l'emploi, nous soyons capables de dire où et combien de personnes doivent être embauchés. Nous vous invitons à nous remonter les besoins que vous identifiez afin de compléter notre revendication.

Nous entendons souvent un commentaire sur la situation qui se profile. Vous êtes nombreux à nous dire « si ça repart, je ne sais pas comment on va faire ». Ce sentiment souligne l'urgence et notamment au regard des annonces de nouvelles commandes.

**Comment allons-nous produire les moteurs pour le ministère de la défense ?**

Derrière les annonces de commandes gouvernementales, c'est de l'argent public, l'argent de l'état et donc l'argent de nos impôts. Cet argent s'ajoute à tous les deniers publics dont bénéficie ou a bénéficié SAFRAN. L'activité partielle longue durée (APLD), le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et d'autres aides, tellement nombreuses que nous avons du mal à les identifier toutes, sont allouées à SAFRAN mais en échange de quoi ?

**Quelle est la contribution de SAFRAN en retour ?**

Bien sûr nous avons droit aux jolis discours, pour répondre par exemple à la Ministre des Armées en juin 2020 qui soulignait la responsabilité de SAFRAN HE pour « *(faire) vivre autour de vous, toute une chaîne de sous-traitance, de fournisseurs, de PME qui font la richesse de notre économie* » et qui comptait sur l'esprit de solidarité « *pour que chaque euro versé à Safran par le ministère des Armées soit immédiatement répercuté vers vos fournisseurs et vos sous-traitants* ».

Nous avons aussi droit aux belles communications sur la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'entreprise mais passés les communications et les effets d'annonces, c'est une autre réalité lorsque l'on gratte le vernis.

**L'attribution d'argent public engage SAFRAN à prendre sa part dans la relance à travers l'augmentation des salaires, la création d'emplois et le soutien au tissu industriel !!!**

**Sans contreparties, c'est la double peine pour les salariés, déjà spoliés de la juste rétribution de leurs efforts, puisqu'en tant que contribuables ce sont eux qui crachent encore au bassinet !!!**

La création de richesse de notre entreprise est le résultat du travail des salariés mais également des prestataires et sous-traitants.

La CGT a soutenu l'entreprise EATON lundi, victime de la politique de SAFRAN vis-à-vis de ses sous-traitants.

Mais nous faisons de même à SAFRAN HE, que ce soit au travers de projet, tels les « lots dynamiques » ou dans notre attitude à l'égard de prestataires sur site que nous côtoyons tous les jours. Les salariés d'Atalian, de Daher ou de Maser ont vu, lors de la renégociation des contrats de prestation, des exigences de baisse de prix et d'accroissement des missions.

Il faut ajouter sur ce point que ces « politiques » s'appliquent aussi au sein de notre Groupe et nos collègues de Safran Engineering Systems peuvent en témoigner.

**Ne nous y trompons pas, la période est propice pour le patronat pour accélérer de démantèlement des conquies sociaux.**

Le nouveau « dispositif conventionnel » de la métallurgie, qui est proposé à la signature en est une illustration. Si la CGT porte un regard « discordant » sur ce sujet, nous vous invitons à vous faire une opinion par vous-même en consultant le projet proposé à la signature par l'UIMM.

La CGT porte des propositions alternatives sur tous ces sujets mais vous pouvez vous rendre compte du nombre de combats qu'il faut mener.

**Alors commençons par celui d'aujourd'hui en exigeant une politique salariale à la hauteur et en refusant l'application de l'accord « sortie de crise ».**

**Seule notre mobilisation permettra de faire bouger les lignes et nous vous solliciterons à nouveau prochainement.**

**Cette période des vœux est propice aux grands mercis de notre président. Ils ne suffiront pas cette année,**

**On ne vous dira pas merci pour l'année de disette sur nos primes**

**On ne vous dira pas merci pour le chômage partiel**

**On ne vous dira pas merci pour ces départs non remplacés qui détruisent nos conditions de travail**

**On ne vous dira pas merci pour ces embauches qui ne suffisent pas**

**On ne vous dira pas merci pour ces NAO en dessous de tout**

**Les salariés méritent mieux !!!**

Merci pour votre attention.